

Handball Bretagne

Projet Territorial 2012 - 2016

Document au 30 mai 2013



Sommaire

Editorial de Jean-Yves Caër, Président de la Ligue de Bretagne de Handball.....	P. 3
1 - La gouvernance du Handball Breton :	P. 4
Le Bureau Territorial : « gouverner »	
Le Comité de Pilotage : « piloter »	
Les Equipes Projet Territorial : « mobiliser »	
Organigramme décisionnel du Projet Territorial	
2 - L'Excellence Sportive :	P. 7
O.S.1 : Contribuer au renouvellement des élites fédérales	
O.S.2 : Contribuer à l'émergence ou à la pérennité des structures de haut-niveau	
3 - La Formation :	P. 9
O.S.1 : Mettre en place un dispositif d'offre de formation territorialisé	
O.S.2 : Augmenter le nombre d'encadrants techniques et élever leur niveau de compétences	
O.S.3 : Augmenter le nombre de dirigeants et élever leur niveau de compétences	
O.S.4 : Augmenter le nombre des arbitres des clubs et élever leur niveau de compétences	
O.S.5 : Formation d'Etat et formation Universitaire	
4 - Le Développement :	P. 13
O.S.1 : Favoriser l'ancrage du handball sur le territoire	
O.S.2 : Améliorer et diversifier l'offre de pratique territoriale en direction de différents publics	
5 - La Communication :	P. 15
O.S.1 : Amélioration de la communication interne	
O.S.2 : Amélioration de la communication externe	
O.S.3 : Mise en place d'un plan marketing	





Éditorial

Depuis quelques années, les dirigeants du Handball Breton se sont engagés dans une démarche territoriale impulsée par la Fédération et encouragée par les services déconcentrés de l'État (DRJSCS et DDCS).

Cette démarche a pour objectif de **coordonner la politique de développement du handball en Bretagne** en mutualisant les moyens et les compétences de la Ligue Régionale et des quatre Comités Départementaux, **au service des Clubs et des Licenciés** afin de d'optimiser l'efficacité des plans d'actions.

Entrés dans la démarche territoriale en 2010 par la formation (création du S.T.F. = Service Territorial de Formation), les dirigeants du Handball Breton ont acté une démarche de projet territorial global depuis la fin 2011 autour des quatre axes que sont :

L'Excellence Sportive
La Formation
Le Développement
La Communication

Si au cours du premier semestre 2012 le projet territorial a sommeillé du fait du renouvellement des conseils d'administrations des cinq entités

(Ligue et Comités), il a redoublé de vitalité depuis septembre. Ainsi de nombreuses réunions se sont tenues à travers le territoire, dans une démarche participative, afin de lister toutes les actions susceptibles d'être retenues et inscrites au tableau de bord du Projet Territorial.

Pour mener à bien ce projet le Bureau Territorial a défini un mode de gouvernance à trois niveaux, bien représenté par trois verbes d'action : **GOUVERNER, PILOTER et MOBILISER.**

Nous sommes désormais entrés dans la phase opérationnelle du projet avec quelques actions fortement engagées qui vous seront présentées au cours de l'Assemblée Générale comme la création d'un Institut de Formation, l'organisation du D.E.J.E.P.S. ou la création d'un Groupement d'Employeurs.

D'autres actions seront entreprises la saison prochaine pour continuer à vous accompagner et pour poursuivre le développement de notre discipline.

Jean-Yves Caër
*Président de la Ligue
de Bretagne de Handball*

1 - La gouvernance du Handball Breton

Sous le vocable « territorialiser », il faut se représenter les enjeux majeurs de la structuration du handball breton. La notion de projet territorial a émergé ces dernières années, tant par la volonté politique de l'État que de celle de la fédération. Elle vise notamment à s'assurer qu'au sein même d'une région, les organes décentralisés de la fédération s'organisent de façon coordonnée, en s'accordant sur les grands objectifs, en se répartissant les compétences territoriales et en mutualisant les moyens, de telle sorte que tous les acteurs puissent être gagnants à l'arrivée.

Le Projet Territorial du Handball Breton s'articule autour de 4 axes :

- L'Excellence Sportive
- La Formation
- Le Développement
- La Communication

Pour mener à bien ce projet ambitieux, il convient de s'organiser différemment, c'est à dire de faire évoluer la gouvernance du handball breton :

« Gouverner - Piloter - Mobiliser »

Gouverner	Un Bureau Territorial
Piloter	Un Comité de Pilotage
Mobiliser	Quatre Equipes Projets

Le Bureau Territorial : « gouverner »

Le Bureau Territorial est composé des Présidents des 5 structures (Ligue et Comités), avec pour chacun, la désignation d'un suppléant :

- | | | |
|-----------------------|----------------------------|--------------------------------|
| • Ligue de Bretagne : | Jean-Yves CAËR (Président) | Eric RIBAUT (Suppléant) |
| • Comité 22 : | Serge GROT (Président) | Laurent ALPERIN (Suppléant 22) |
| • Comité 29 : | Gérard CANTIN (Président) | Michel VITTOZ (Suppléant 29) |
| • Comité 35 : | Marcel DULONG (Président) | Christophe ROYER (Suppléant) |
| • Comité 56 : | Laurent MONET (Président) | Gilles CLIMENT (Suppléant) |

Au sein du Bureau Territorial, chaque structure représente une voix et les décisions sont prises à l'unanimité. Par délibération des 5 Conseils d'Administration, chacun des membres du Bureau Territorial peut engager les ressources humaines, financières et matérielles qu'il juge nécessaires à la mise en œuvre du Projet Territorial du handball breton.

Rôle du Bureau Territorial :

- Valider les propositions des Equipes Projet Territorial et des deux commissions transversales relatives aux ressources (Finances et Ressources Humaines)
- Arbitrer les priorités et lesancements d'actions (Planification Annuelle)
- Valider les enveloppes budgétaires relatives à chaque Axe (et moyens R.H. associés)
- Analyser les évaluations présentées par les Equipes Projet Territorial et le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage : « piloter »

Le Comité de Pilotage (COFIL) est composé de 4 personnes de la Ligue de Bretagne de Handball, de 4 personnes issues des 4 comités et de 2 professionnels avec les rôles suivants :

- Un chef de projet et un adjoint
- Un responsable par Equipe Projet Territorial
- Deux responsables de commissions transversales (Finances et R.H.)
- Un professionnel « conseiller » et un professionnel « coordinateur »

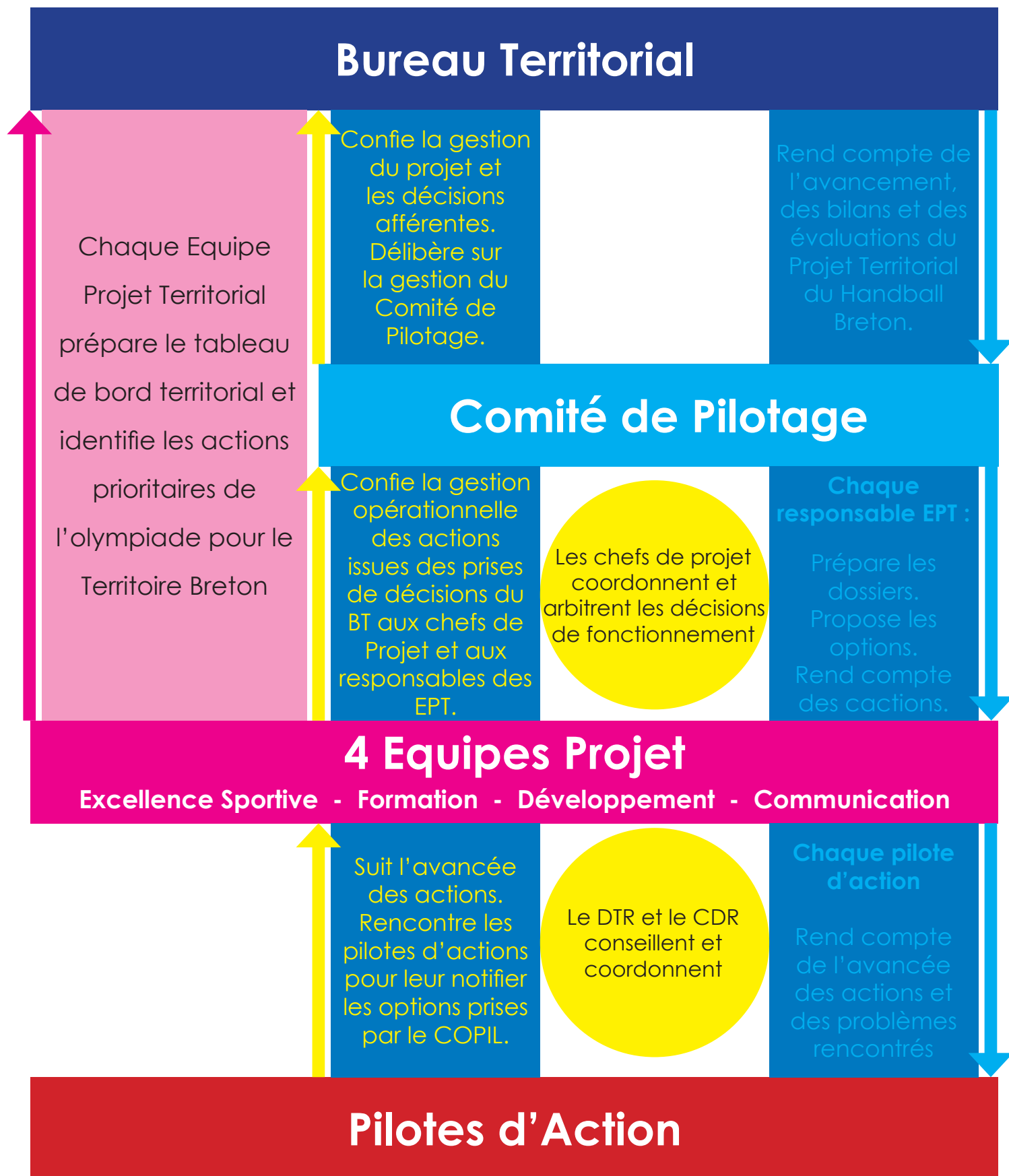
Les Equipes Projet Territorial : « mobiliser »

Quatre Equipes Projet Territorial (Excellence Sportive, Formation, Développement, Communication) avec un membre issu d'un comité en responsabilité.

Ces 4 Equipes Projet Territorial resteront volontairement très ouvertes en permanence et pas limitées en nombre : un savant mélange d'élus, de professionnels mais également de bénévoles des clubs ou d'experts mobilisés pour leurs compétences.

Au sein des ces équipes, un pilote sera nommé sur chaque action validée par le Bureau Territorial.

Organigramme décisionnel du Projet Territorial :



2 - L'Excellence Sportive

O.S.1 : Contribuer au renouvellement des élites fédérales

O.P.1 : Mettre en place un dispositif territorial de détection

Action 1 : Veille sur les compétitions et CPS/ Tournois/Oppositions, sur l'ensemble du territoire et sur l'ensemble d'une saison	<i>Permettre l'identification des potentiels et leur évolution en tenant compte des flux d'arrivées et de départs des licenciés</i>
Action 2 : Consolidation des réseaux de proximité autour de la cellule centrale ETR (CTS/ CTF/CHD et ADS Ligue-Comités)	<i>Travaux de proximité à thématique et ouverture des ces temps de travail - Utilisation de la professionnalisation des clubs notamment</i>
Action 3 : Utilisation des outils fédéraux et informatiques (Gest'Hand, exports, stats...)	<i>Information par le développement de la relation aux clubs sur la thématique</i>
Action 4 : Mise en place de stages pré-IC / IL	<i>Détecter tôt, mais au plus proche des entrées en structure. Stage commun entre Comités</i>

O.P.2 : Mettre en œuvre et coordonner un dispositif territorial de préformation (12 - 15 ans)

Action 1 : Organisation de championnats de niveau	<i>Prise en compte de l'évolution des effectifs et des projets de clubs</i>
Action 2 : Intervention et partage des contenus sur les opérations préparatoires aux IC	<i>Dynamiser en respectant les spécificités territoriales en établissant des directives de formation partagées</i>
Action 3 : Interventions des responsables filières dans le STF (Formations de cadres)	<i>Communication des directives</i>
Action 4 : Opération d'information dans des regroupements de clubs	<i>Utilisation / création de temps d'échanges avec les clubs : AG, Réunions districts, clubs avec des licenciés aux pôles, sections sportives...</i>
Action 5 : Création et coordination de sections sportives collège (et Centres Labellisés d'Entraînement)	<i>Identification des sections sportives (relation aux clubs, importance du territoire...)</i>
Action 6 : Création d'un mémo et d'une cellule « création section sportive et financements »	<i>Mieux informer sur ces structures</i>

O.P.3 : Mettre en œuvre et coordonner le Parcours de l'Excellence Sportive (15 - 22 ans)

Action 1 : Optimisation des Pôles Espoirs	<i>Cœur du dispositif PES et élément clé du Projet Territorial</i>
Action 2 : Utilisation des Sections Sportives Territoriales Lycées (CLE)	
Action 3 : Coordination du Parcours 15/22 ans : Pôle, SST, Post bac	<i>Relation avec les clubs et intérêt d'équilibre du territoire</i>
Action 4 : Coordination, mutualisation des structures 18/22 ans	
Action 5 : Réflexion pour les sorties de structures (post-bac)	<i>Passage de 5/6 entraînements à 2 parfois...</i>
Action 6 : Etude sur le suivi des joueurs issus des structures	<i>Combien jouent toujours, à quel niveau ?</i>

O.S.2 : Contribuer à l'émergence ou à la pérennité des structures de haut-niveau

O.P.1 : Mettre en place des conditions favorables au développement du HN sur le territoire

Action 1 : Mise en place des conditions de soutien du handball HN par les communautés d'agglomérations	<i>Démarche de RP avec les décideurs</i>
Action 2 : Mise en place des conditions d'occupation des grandes salles par les clubs résidents	<i>Opérations évènementielles démontrant la crédibilité de la discipline. Communication des savoir-faire de la ligue et des Comités pour l'émergence et le soutien du HN</i>
Action 3 : Condition d'accueil, scolaire, social, sportif de nos structures Pôles	<i>Conditions de récupération, ouverture dans les possibilités de scolarité : général, technique...</i>

O.P.2 : Favoriser le dialogue et les partenariats entre et avec les structures existantes.

Action 1 : Présence relationnelle élus Ligue-Comités/techniciens : création des conditions de mise en réseau	<i>Stratégie de coopération</i>
Action 2 : Réunions et échanges réguliers entre tous les responsables des structures du PES ou d'accès au PES	<i>Pérenniser et développer la mutualisation des savoir-faire et bonnes pratiques. Présence régulière des élus et ETR sur les rencontres nationales. Invitation des dirigeants de clubs sur les grands évènements.</i>

Indicateurs :

- **Indicateur 1 :** Nombre de sélections France cadet(te), Jeune, Juniors, Seniors
- **Indicateur 2 :** Nombre de clubs de performance
- **Indicateur 3 :** Nombre de clubs nationaux
- **Indicateur 4 :** Nombre de jeunes des structures évoluant dans les championnats nationaux / de performance
- **Indicateur 5 :** Nombre de structures du P.E.S. ou d'accès au P.E.S. (Section Sportive Scolaire Territoriale)

3 - La Formation

O.S.1 : Mettre en place un dispositif d'offre de formation territorialisé

O.P.1 : Mettre en place un organisme territorial de formation

Action 1 : Etablir les modalités de fonctionnement et l'organigramme	<i>Travail d'harmonisation en cours mais manque de lisibilité dans le fonctionnement</i>
Action 2 : Gestion administrative dédiée	<i>A réfléchir avec les autres axes notamment le l'Excellence Sportive</i>
Action 3 : Catalogue des formations	<i>Après l'étude des besoins</i>
Action 4 : Spécialiser des ressources humaines dans la formation	<i>Créer des équipes de formateurs dont ce sera la mission principale (bénévoles, ETR, pros de clubs)</i>
Action 5 : Doter le STF d'outils adaptés	<i>Vidéos, visio...</i>
Action 6 : Etablir et développer la relation STF / OPCA	<i>DIF, CIF, actions collectives, plan de formation...</i>

O.P.2 : Mettre en place un dispositif territorial d'analyse des besoins

Action 1 : Rencontrer le GREF pour une analyse des besoins	<i>Réussir à avoir une étude spécifique handball (Etat / Région)</i>
Action 2 : Création d'une équipe territoriale d'analyse des besoins (RH)	<i>Equipe Projet FORMATION : recensement et analyse</i>
Action 3 : Création d'outils de recensement des besoins	<i>Enquête, séminaire, réunion : auprès des clubs, avec URSSAF, DRJSCS, CRIB, CROS...</i>

O.P.3 : Travailler sur les différentes modalités de financements de la formation

Action 1 : Réaliser le document type des formations du STF	
Action 2 : Le présenter à l'ensemble des partenaires de la formation et être au fait des possibilités de financements	<i>DIF, CIF, plan de formation, GREF, OPCA, Fonds européens, ...</i>

O.P.4 : Constituer une équipe territoriale de formation habilitée

Action 1 : Recruter des intervenants	<i>Forme juridique (Groupement d'employeurs / conventionnement.... ?) Identification de l'ensemble des statuts possibles des intervenants (pro, bénévo, auto-entr...)</i>
Action 2 : Mise en place d'équipes projet formations techniques	
Action 3 : Mise en place d'équipes projet formations arbitrales	
Action 4 : Mise en place d'équipes projet formations dirigeants	

O.S.2 : Augmenter le nombre d'encadrants techniques et élever leur niveau de compétences

O.P.1 : Proposer une offre territoriale de formation fédérale qualifiante

Action 1 : AD territorialisé	<i>Fait en partie : possibilité d'aller d'un département à l'autre MAIS toujours 4 CD = 4 formations quelque soient le nombre de candidats. Questionnement sur un démarrage en janvier avec deux ½ saisons pour les débutants ; 1 ½ saison pour les « profils » avec ensuite le niveau régional</i>
Action 2 : AH territorialisé	
Action 3 : ER week-end / semaine	
Action 4 : animateur Ecole de Hand	

O.P.2 : Proposer une offre territoriale de formation continue (de proximité)

Action 1 : Regroupements techniques thématiques spécifiques proposés par district	<i>A développer par l'équipe d'intervenants</i>
Action 2 : Développement de l'e-learning pour une formation continue	<i>Spécialiser une personne sur le Campus du Handballeur. Formation à envisager avec la FFHB</i>
Action 3 : Suivi d'entraînements en structure et tutorats ponctuels	
Action 4 : développement de l'elearning et de la plateforme documentaire	
Action 5 : Ecole Bretonne des Entraîneurs	

O.P.3 : Proposer une offre territoriale de formation professionnelle

Action 1 : Ouverture de l'E.R. semaine aux professionnels des structures bretonnes	<i>Un responsable. Un rescencement des pros (observateur). Construction du contenu</i>
Action 2 : conventionner sur cette offre avec les OPCA pour la prise en charge	<i>Dans le cadre de leur FPC mais faciliter la vie des clubs : pas de dossier lourd à compléter. Fait en amont par le STF</i>
Action 3 : Encadrement / Formation des professionnels de structures d'entraînement	<i>Métier différent d'un pro de club</i>
Action 4 : Formation des nouveaux professionnels de clubs	<i>Identification des créations de poste et mise en place d'une formation adaptée</i>

O.S.3 : Augmenter le nombre de dirigeants et élever leur niveau de compétences

O.P.1 : Mettre en place une offre de formation initiale territoriale

Action 1 : Mise en place de formations thématiques	<i>Outils de gestion, clubs employeurs...</i>
Action 2 : Mise en place de regroupements par niveau de pratique avec interventions en fonction des besoins identifiés	<i>Réunion 2 fois par an ? Insérer des interventions en fonction des clubs. Environnement clubs employeurs notamment</i>
Action 3 : Forums et/ou ateliers à thème pendant les regroupements type AG, assises	
Action 4 : Formation Jeunes Dirigeants	<i>15/20 ans sur la prise d'initiative au sein des clubs</i>
Action 5 : Elearning dirigeant à développer	
Action 6 : Information sur les dispositifs de financement relatifs à l'accès à la formation	

O.P.2 : Mettre en place une offre de formation continue

Action 1 : Accompagnateurs de clubs	<i>Former le réseau d'accompagnateurs</i>
Action 2 : Secrétaire de clubs	<i>Module Gest'Hand, module FDME, module échéances administratives...</i>
Action 3 : Trésoriers	
Action 4 : Présidents, employeurs	
Action 5 : communication / mécénat / sponsoring	
Action 6 : Méthodologie de projet	

O.S.4 : Augmenter le nombre des arbitres des clubs et élever leur niveau de compétences

O.P.1 : Mettre en place une offre de formation initiale territoriale (RH mutualisée sur l'arbitrage ?)

Action 1 : Harmoniser les formations JA sur le territoire	<i>Coopération CDA/CRA/ETR/ETD</i>
Action 2 : Harmoniser les formations adultes sur le territoire (adulte débutant / adulte «profil»)	<i>Coopération CDA/CRA/ETR/ETD</i>
Action 3 : Mettre en place une formation de formateurs (E.B.A.)	<i>Coopération CDA/CRA/ETR/ETD avec experts extérieurs</i>
Action 4 : Créer ou optimiser, puis mutualiser les outils pédagogiques de formation	

O.S.4 : Augmenter le nombre des arbitres des clubs et élever leur niveau de compétences

O.P.2 : Mettre en place une offre de formation continue

Action 1 : Regroupements thématiques de proximité	
Action 2 : Temps de formation en parallèle des regroupements «formation du joueur»	
Action 3 : Rencontres avec E.T.R.	
Action 4 : Apprentissage arbitrage dans les structures d'entraînement	
Action 5 : Ecole Bretonne d'Arbitrage	

O.S.5 : Formation d'Etat et formation Universitaire

O.P.1 : Formation d'Etat

Action 1 : Intervention BPJEPS	
Action 2 : Poursuite du travail sur l'implantation DEJEPS à Rennes	

O.P.2 : Formations externes

Action 1 : Intervention en L2 et L3 STAPS du STF	<i>Relation avec l'UFR STAPS</i>
Action 2 : Proposer le handball dans la FPC des enseignants	<i>Relation avec l'Education Nationales</i>
Action 3 : CNFPT	<i>Relation avec les collectivités</i>
Action 4 : Dispenser des temps de formation FFHB	<i>Entraîneur Interrégional</i>

Indicateurs :

- Indicateur 1 : Nombre de formations de proximité
- Indicateur 2 : Nombre de personnes inscrites
- Indicateur 3 : Taux de renouvellement des entraîneurs
- Indicateur 4 : Taux de renouvellement des joueurs
- Indicateur 5 : Taux de renouvellement des arbitres
- Indicateur 6 : Taux de renouvellement des dirigeants

4 - Le Développement

O.S.1 : Favoriser l'ancrage du handball sur le territoire

O.P.1 : Supprimer les zones d'ombres

Action 1 : Réalisation d'une étude d'implantation territoriale	<i>Cartographie en relation avec le taux de pénétration, les équipements sportifs, le milieu scolaire (en rapport avec le nombre de licenciés)</i>
Action 2 : Mise en œuvre d'un schéma territorial de création de clubs	<i>S'appuyer sur les clubs référents ou émergents. Clubs parrains Soutien de ses clubs leviers du rayonnement local (maillage du territoire)</i>
Action 3 : Mise en œuvre des mesures de soutien et d'accompagnement des nouveaux clubs	<i>Lien Ligue et Comités - Intérêt général et particulier</i>
Action 4 : Mise en œuvre du projet URB'HAND	<i>Une grande agglomération : un grand club avec des sections de quartiers</i>
Action 5 : Encourager le développement des Ecoles de Handball	<i>Antennes des clubs de handball délocalisées</i>
Action 6 : Utiliser des opérations événementielles comme starter à la création de clubs ou d'antennes de clubs	<i>Evènements allant d'opérations mini hand aux grands évènements</i>
Action 7 : Identifier et solliciter les personnes ressources sur cette thématique. Création d'une cellule «création de clubs»	<i>Cellule non attentiste capable d'initiatives avec un budget de fonctionnement</i>
Action 8 : Partage de bonnes pratiques via un portail web sur la thématique	<i>Portail avec plusieurs items dont celui de la création de clubs</i>

O.P.2 : Pérenniser les clubs existants

Action 1 : Développer un réseau territorial d'accompagnateurs de clubs	<i>Identification des personnes en capacité d'aller accompagner sur les problématiques identifiées</i>
Action 2 : Réseaux de clubs par niveau de pratique	<i>Réunir les clubs par niveau de pratique</i>
Action 3 : Diviser le territoire en district (sans toujours tenir compte des départements) et dynamiser ses districts via le réseau d'accompagnateurs	<i>Cellule de veille par bassin / districts</i>
Action 4 : Organiser des plages horaires de service aux clubs adapter aux emplois du temps des bénévoles	
Action 5 : Mise en place d'une cellule de veille (exploitation des outils FFHB)	<i>En relation avec les clubs (besoins et expertises partagés) pour anticiper et accompagner. Indicateur à déterminer de la «santé» d'un club</i>
Action 6 : Création d'un portail web «échange de bonnes pratiques»	
Action 7 : STF - Formation des dirigeants	

O.S.1 : Favoriser l'ancrage du handball sur le territoire

O.P.3 : Fidéliser les différents publics

Action 1 : Amélioration de la qualité d'accueil (outils / échanges de bonne pratique)	<i>En lien avec la qualité des personnes qui accueillent : Formation entraîneurs/dirigeants - Convivialité</i>
Action 2 : Développement de la formation animateur Ecole de Hand	<i>Outils adaptés - Formation de proximité</i>
Action 3 : Opération Grand Stade (une opération par département)	<i>Poursuivre les opérations Grands Stades 1 fois par an pour valoriser et récompenser le handball des plus jeunes</i>
Action 4 : Ecole de hand de proximité	<i>Permettre des rencontres de proximité parfois même interterritorial / notion de district</i>
Action 5 : Mise en place d'une politique de valorisation des bénévoles	
Action 6 : valorisation de l'identité «handball Bretagne»	<i>Région à l'identité forte. Notion d'appartenance</i>
Action 7 : Utiliser la valorisation et la crédibilité du haut niveau	

O.P.4 : Maintenir le lien avec l'école, le collège, le lycée, l'université

Action 1 : Encourager fortement et accompagner les interventions dans les écoles (clubs avec salariés notamment)	<i>Politique de valorisation et d'incitation de la part de la Ligue et des Comités</i>
Action 2 : Organisation des grands stades scolaires	
Action 3 : Proposer une offre de formation aux enseignants	
Action 4 : Conventionner UGSEL, USEP, UNSS, FFSU	<i>Faire connaître davantage SCOLA'HAND notamment. Travailler aussi sur l'arbitrage qui intéresse beaucoup le milieu scolaire et universitaire</i>
Action 5 : Favoriser / faciliter la création des Sections Sportives Scolaires handball	<i>Politique incitative de la LBHB/CD</i>
Action 6 : Mise en place de passerelles diplôme STAPS/diplôme FFHB	

Indicateurs :

- **Indicateur 1:** Augmentation du nombre de clubs
- **Indicateur 2:** Amélioration de la qualité de services aux clubs
- **Indicateur 3:** Conventionnements régionaux / départementaux avec UNSS, USEP, UGSEL, FFSU, ANDSA
- **Indicateur 4:** Augmentation du nombre de manifestations scolaires et de licences événementielles
- **Indicateur 5:** Augmentation du nombre de licenciés

O.S.2 : Améliorer et diversifier l'offre de pratique territoriale en direction de différents publics

O.P.1 : Développer la pratique Babyhand, 6-9 ans et 9-12 ans

Action 1 : Organisation de soirées techniques moins de 12 ans	<i>Formations de proximité ouvertes à tous (Animateur Ecole de Hand)</i>
Action 2 : Interventions sur les plateaux mini hand et 1ers pas	<i>Formation de proximités ouvertes à tous (Animateur Ecole de Hand)</i>
Action 3 : Aide à l'acquisition de matériel	<i>Favoriser l'utilisation des outils pédagogiques adaptés</i>
Action 4 : Dotations et labels Ecole de Hand	<i>Valorisation des clubs labellisés</i>
Action 5 : Accompagner les opérations événementielles de fin de cycle	<i>Dotation et valorisation</i>

O.P.2 : Développer l'offre de pratique loisir et entreprises

Action 1 : Création de fiche pratique : ouvrir section loisir	
Action 2 : Coordination des Comités pour création offre de pratique semaine	<i>Deux possibilités : Organisation d'un challenge loisir OU laisser les sections loisirs se contacter entre elles (référents loisirs ?)</i>
Action 3 : Organisation de tournois de proximité pour les entreprises	<i>Un tournoi entreprise par district</i>
Action 4 : Organisation du Tournoi national des apprentis	

O.P.3 : Renforcer la pratique de certains publics en lien avec nos valeurs sociales

Action 1 : Accompagnement des clubs en ZUS pour leurs actions vers les non-lic.	<i>Politique de valorisation et d'accompagnement des actions</i>
Action 2 : Accompagnement des clubs pour leurs actions vers les pers. Situ. Handi	<i>Conseils, dotations, communication sur les actions</i>
Action 3 : Inciter les nouveaux projets	
Action 4 : Réalisation d'outils supports (fiches pratiques, dépliants,...)	

O.P.4 : Développer une pratique estivale ludique

Action 1 : Accompagnement des sandballs existants	<i>Soutien communication - dotations</i>
Action 2 : Re-crédation d'un Tro Breizh jeunes à 4 étapes. (1/comité) public ado	<i>Date connue très tôt dans la saison</i>
Action 3 : Organisation territoriale de stages d'été	<i>Valorisation de ce qui existe</i>
Action 4 : Action spécifique de Beach Hand	

O.S.2 : Améliorer et diversifier l'offre de pratique territoriale en direction de différents publics

O.P.5 : Améliorer l'offre de compétitions saisonnières

Action 1 : Rencontre de districts chez les très jeunes	<i>Parfois interdépartemental</i>
Action 2 : Poules de niveau chez les jeunes	
Action 3 : Création d'une COC territoriale avec présence de l'ETR	

O.P.6 : Développement du handball féminin

Action 1 : Alerte sur les autres disciplines (football féminin notamment)	
Action 2 : Investir plus fortement sur le PES féminin	<i>Création de sections sportives féminines</i>
Action 3 : Crédibilité du haut-niveau	<i>Utilisation de l'image et de la crédibilité du haut-niveau</i>

Indicateurs :

- Indicateur 1: **Augmentation licences compétitives**
- Indicateur 2: **Augmentation licences loisirs**
- Indicateur 3: **Augmentation licences évènementielles**
- Indicateur 4: **Augmentation de l'offre évènementielle (nombre de manifestations)**
- Indicateur 5: **Amélioration du taux de fidélisation**

5 - La Communication

O.S.1 : Amélioration de la communication interne

O.P.1 : Développer la communication vers le licenciés

Action 1 : Développement des sites web	<i>1 site web mutualisé : entrées Ligue et Comités</i>
Action 2 : Augmentation abonnements newsletter	<i>Via les réseaux sociaux + campagne</i>
Action 3 : Community manager (utilisation des réseaux sociaux)	<i>Construction de la page handball Bretagne avec possibilité pour les clubs d'y poster leurs résultats par exemple OU une page par entité ?</i>
Action 4 : Développement de supports multimédias	<i>Vidéos dailymotion notamment</i>
Action 5 : création de supports pour les clubs	<i>affiches – drapeaux dans les gymnases</i>
Action 6 : étudier la possibilité de mise en place d'applications smartphone, tablette	

O.P.2 : Améliorer la communication au sein des instances fédérales

Action 1 : Identification des référents clubs : Technique / communication / arbitrage / par équipe.....	<i>Information au destinataire concerné !</i>
Action 2 : clarification des circuits internes de communication	<i>Référencement des courriers officiels / notes officielles (numéroter) les CR, PV....</i>
Action 3 : Plan de communication interne	
Action 4 : Séminaire des BD, des CA	<i>Temps de travail CA / BD...</i>

O.P.3 : Développer l'identité «Handball Bretagne»

Action 1 : Chartes graphiques des 5 entités	<i>Uniformité Handball Bretagne... pas un courrier identique, présence de mauvais logos, question de crédibilité</i>
Action 2 : Boutique produits dérivés (sticker porte en verre...)	<i>Région à l'identité forte... s'en servir</i>
Action 3 : Centrale d'achats	<i>Problème des partenariats locaux</i>
Action 4 : Se rapprocher de l'association «Produit en Bretagne»	
Action 5 : Recréer quelques outils de communication communs Ligue/CD types arches, flying banner et stand parapluie...	<i>Peut-être mutualisé Ligue/Comités pour voir plus grand, plus pratique</i>

O.S.1 : Amélioration de la communication interne

O.P.4 : Aider les clubs dans leur communication

Action 1 : Reproduire l'opération «Kit communication»	<i>Doter les clubs de quelques outils de communication pour leur forum des associations par exemple</i>
Action 2 : STF - Proposer des formations à la communication	<i>Réaliser un CP / un DP / un site...Valoriser l'image de son club</i>
Action 3 : Portail web de bonnes pratiques	
Action 4 : Proposer des campagnes de communication du type «invite un copain»	<i>Les clubs utilisent des outils Ligue/Comités pour réaliser des campagnes locales</i>

O.S.2 : Amélioration de la communication externe

O.P.1 : Mettre en place une véritable politique événementielle

Action 1 : Partenariat avec les événements existants	<i>Soutien de la Ligue et des Comités + actions RP</i>
Action 2 : Organisation d'un événement majeur par olympiade	<i>Une compétition type CdL, tournoi, 4 nations...</i>
Action 3 : Mise en place d'opérations de promotions régulières	
Action 4 : Continuité des relations de partenariats avec les clubs de performance	
Action 5 : mise en place d'un calendrier des événements	

O.P.2 : Développer les relations avec les médias

Action 1 : Systématiser les CP et DP pour notre actualité	<i>Intercomités, interligues, interpôles, sélections nationales, événementiels</i>
Action 2 : Rencontre des responsables de service sport	
Action 3 : Organisation de conférences de presse	<i>Créer l'actualité pour réunir la presse de temps en temps</i>
Action 4 : Mettre à jour notre base de données médias	<i>Mettre à jour ET mutualiser la base de données médias avec les bons contacts</i>
Action 5 : Créer le wikipédia de la Ligue de Bretagne et des Comités	<i>Très bien référencé sur google</i>

O.S.3 : Mise en place d'un plan marketing

O.P.1 : Développer les partenariats privés

Action 1 : Cibler des partenaires différents des clubs	<i>Veiller à ne pas nuire au local</i>
Action 2 : Amener les partenariats des instances vers les clubs structurants et vice versa	
Action 3 : Développer les partenariats par poste	<i>Grand Stade, Banque, Informatique...</i>
Action 4 : Identifier tous les acteurs pouvant être des décideurs et des leviers de mobilisation d'influence économique	
Action 5 : valoriser le poids économique du handball Breton	<i>Observatoire de l'emploi</i>

O.P.2 : Développer les partenariats publics

Action 1 : Les informer davantage sur les résultats	<i>Rejoint l'idée de systématiser les CP / DP pour eux également</i>
Action 2 : Les inviter régulièrement sur nos opérations événementielles ou sur d'autres événements identifiés	
Action 3 : Identifier tous les acteurs pouvant être des décideurs et des leviers de mobilisation d'influence économique	